



Programme Stratégique Transversal

TINTIGNY

2019 - 2024

	VOLET INTERNE : ADMINISTRATION GENERALE	
O.S. 1	Etre une administration qui prend en compte le bien-être de ses agents.	
O.O. 1.1	Améliorer le lieu de travail.	
A 1.1.1	Transformer le bureau du service « Population »	
A 1.1.2	Créer un espace réfectoire/cuisine	
A 1.1.3	Créer des bureaux supplémentaires	
A 1.1.4	Isoler le bâtiment	
O.O. 1.2	Améliorer les conditions de rémunération	
A 1.2.1	Permettre aux agents contractuels de bénéficier du 2 ^{ème} pilier des pensions.	

VOLET EXTERNE : DEVELOPPEMENT DES POLITIQUES		
O.S. 1	Etre une commune qui améliore son développement rural et la qualité de vie de ses citoyens.	
O.O. 1.1	Mettre en œuvre les projets de l'ancien PCDR.	
A 1.1.1	<i>Réaliser la place du champ de Foire à Tintigny.</i>	
A 1.1.2	<i>Réaliser la maison de village de Tintigny.</i>	
O.O. 1.2	Relancer un nouveau PCDR.	
O.O. 1.3	Poursuivre l'accessibilité PMR aux bâtiments publics.	
A 1.3.1	<i>Réaliser un cadastre PMR.</i>	
A 1.3.2	<i>Créer un accès PMR pour l'église de Tintigny.</i>	
O.O. 1.4	Assurer l'intégration des nouveaux habitants.	
A 1.4.1	<i>Créer des évènements visant assurer les interactions entre/avec les citoyens.</i>	
A 1.4.2	<i>Créer des brochures pour les nouveaux habitants.</i>	
O.O. 1.5	Promotion des réalisations de citoyens ou de groupements locaux.	
A 1.5.1	<i>Mise à l'honneur (mérite communal, ...)</i>	
O.O. 1.6	Déployer le concept Smart City et améliorer les interactions avec les citoyens.	
A 1.6.1	<i>Développer une application App « Tintigny ».</i>	
O.O. 1.7	Développer de concept Commune Plus Propre.	
A 1.7.1	<i>Réaliser et mettre en œuvre un Plan Local de Propreté (PLP).</i>	
O.O. 1.8	Rationnaliser et optimiser les services à la population.	
A 1.8.1	<i>Poursuivre le développement de service via l'e-guichet</i>	
O.S. 2	Être une commune soucieuse de l'accessibilité aux logements et aux économies d'énergies.	
O.O. 2.1	Rendre l'accès aux logements possible à tous	
A 2.1.1	<i>Finaliser l'espace d'accueil d'habitats légers</i>	
A 2.1.2	<i>Finaliser les logements sociaux passifs aux abords de la Halle de Han</i>	
O.O. 2.2	Sensibiliser les habitants aux économies d'énergies.	
A 2.2.1	<i>Informé en matière d'économie d'énergies (Newsletter – guichet Energie)</i>	
O.S. 3	Être une commune où mobilité et sécurité routière vont de pair.	
O.O. 3.1	Editer et accompagner le Plan Communal de Mobilité.	



O.O. 3.2	Renforcer le maillage du territoire en matière de mobilité, de patrimoine et de sécurité routière.	
A 3.2.1	<i>Réaliser les venelles reliant les villages de Bellefontaine, Tintigny et Saint-Vincent.</i>	
O.O. 3.3	Penser à la mobilité de demain.	
A 3.3.1	<i>Mettre en place des bornes de recharges électriques.</i>	
O.O. 3.4	Augmenter les collaborations avec les acteurs de terrain.	
A 3.4.1	<i>S'assurer d'une présence de terrain de la part de la Police</i>	
O.O. 3.5	Sécuriser et améliorer l'état des voiries communales	
A 3.5.1	<i>Poursuivre la réfection des voiries communales lorsque nécessaire</i>	
O.S. 4	Être une commune qui est autonome dans sa gestion de l'eau, qui soutient ses agriculteurs et qui poursuit le développement de sa biodiversité.	
O.O. 4.1	Promouvoir l'agriculture et la production locale	
A 4.1.1	<i>Poursuivre le développement de l'accès aux terres pour les professionnels de l'agriculture, de l'horticulture, du maraîchage.</i>	
A 4.1.2	<i>Participer à la remise à l'état initial de parcelles agricoles boisées abandonnées ou illégales.</i>	
A 4.1.3	<i>Maintenir l'adhésion au contrat rivière-Semois-Chiers</i>	
O.O. 4.2	Soutient du circuit court	
A 4.2.1	<i>Encourager dans les repas scolaires</i>	
A 4.2.2	<i>Petit déjeuner équilibré.</i>	
O.O. 4.3	Poursuivre le PCDN.	
O.O. 4.4	Poursuivre le plan MAYA.	
O.S. 5	Être une commune qui assure le développement de l'enseignement, de la petite enfance, de la jeunesse et de l'éveil culturel.	
O.O. 5.1	Mener des actions en faveur de la petite enfance et de la jeunesse.	
A 5.1.1	<i>Renforcer l'apprentissage du niveau des écoles, de l'encadrement, de la diversification d'activités scolaires et extrascolaires et garantir un enseignement de qualité.</i>	
A 5.1.2	<i>Soutenir du point de vue logistique des initiatives privées de la petite enfance.</i>	
A 5.1.3	<i>Poursuivre les actions mises en place par le Conseil des enfants.</i>	



A 5.1.4	<i>Facilité les déplacements à l'accueil extrascolaire</i>	
O.O. 5.2	Maintenir et développer des enseignements et projets novateurs et de qualité.	
A 5.2.1	<i>Poursuivre l'éveil musical, technologique et linguistique.</i>	
A 5.2.2	<i>Renforcer l'interaction avec les outils culturels, historiques et sportifs.</i>	
A 5.2.3	<i>Stimuler le suivi et l'encadrement des associations de jeunes.</i>	
A 5.2.4	<i>Réaliser un cadastre associatif.</i>	
O.O. 5.3	Poursuivre les investissements des infrastructures scolaires.	
A 5.3.1	<i>Transformer la bibliothèque de Bellefontaine.</i>	
A 5.3.2	<i>Achever l'extension de l'école de Bellefontaine.</i>	
A 5.3.3	<i>Remplacer le vinyle, les châssis et les sanitaires sur l'école de Tintigny.</i>	
A 5.3.4	<i>Aménager et sécuriser les bâtiments et les abords des écoles.</i>	
O.S. 6	Etre une commune qui améliore le développement des soins de santé et de l'assistance sociale générale.	
O.O. 6.1	Maintenir l'accès aux soins pour tous.	
A 6.1.1	<i>Achever le pôle santé dont les bases ont déjà été construites.</i>	
A 6.1.2	<i>Achever la maison des « médecins de village ».</i>	
A 6.1.3	<i>Poursuivre l'assistance au poste médical de garde.</i>	
O.O. 6.2	Assurer un soutien et un accompagnement aux personnes âgées et aux citoyens fragilisés.	
A 6.2.1	<i>Maintenir la maison d'accueil des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer.</i>	
A 6.2.2	<i>Accompagner la mise en œuvre de la maison de repos.</i>	
A 6.2.3	<i>Être à l'écoute de nouveaux services de soins.</i>	
A 6.2.4	<i>Poursuivre l'assistance à la personne âgée tant à domicile que dans le développement d'infrastructures et que dans le déplacement vers des lieux de services adaptés.</i>	
A 6.2.5	<i>Organiser des cours de gymnastique pour les aînés.</i>	
O.S. 7	Etre une commune qui encourage et facilite l'accès et la pratique du sport.	
O.O. 7.1	Développer et améliorer les infrastructures communales et autres.	
A 7.1.1	<i>Rénover la salle de sports de Bellefontaine</i>	
A 7.1.2	<i>Réaliser des plaines de jeux et des parcours santé</i>	
A 7.1.3	<i>Mise en œuvre du projet d'extension de la salle de sports de Tintigny.</i>	



A 7.1.4	<i>Création d'une aire multisports</i>	
O.O. 7.2	Soutenir les clubs sportifs et initiatives citoyennes.	
A 7.2.1	<i>Accompagner les dossiers de subvention et les suivis législatifs.</i>	
A 7.2.2	<i>Poursuivre le prix du Mérite sportif.</i>	
A 7.2.3	<i>Promouvoir les clubs sportifs via le site internet et la revue communale.</i>	
O.O. 7.3	Mettre en place une mobilité intelligente pour le déplacement entre les différents lieux sportifs.	
A 7.3.1	<i>Réaliser les différentes venelles reliant les différents villages.</i>	
O.S. 8	Etre une commune attractive qui développe son économie, qui soutient les circuits courts et le commerce de proximité.	
O.O. 8.1	Contribuer à faire de la commune de Tintigny un pôle d'attractivité de l'emploi.	
A 8.1.1	<i>Assurer le déploiement de la nouvelle zone d'activités en partenariat avec les services de notre intercommunale.</i>	
O.O. 8.2	Développer l'axe du télétravail et du partage d'espace de travail.	
A 8.2.1	<i>Créer un espace de coworking.</i>	
O.O. 8.3	Développer l'emploi local décentralisé.	
A 8.3.1	<i>Soutenir PME et TPE dans leur expansion et dans leur recherche.</i>	
A 8.3.2	<i>Soutenir le projet de développement du centre d'activités de Rossignol (télétravail, tiers-lieu, co-working).</i>	
O.O. 8.4	Soutenir toutes les alternatives citoyennes intéressantes dans la transition de société.	
A 8.4.1	<i>Soutien aux initiatives prises par le PNDG en termes de gestion énergétique</i>	
A 8.4.2	<i>Etre à l'écoute et en soutien de toutes initiatives citoyennes (groupement d'achat, encouragement des circuits courts,...).</i>	
O.O. 8.5	Continuer l'accompagnement du pôle d'économie sociale et solidaire et veiller à en renforcer le rayonnement.	
A 8.5.1	<i>Poursuivre le développement de l'environnement du pôle d'économie sociale de Han notamment par la mise en œuvre du dossier d'habitat alternatif.</i>	
A 8.5.2	<i>Poursuivre le recours aux services des entreprises d'économie sociale</i>	
O.O. 8.6	Renforcer le maillage et le déploiement économique de notre canton	
A 8.6.1	<i>Extension de la couverture de l'ADL au canton d'Etalle.</i>	



O.S. 9	Etre une commune qui développe son tourisme et son pôle « Mémoire ».	
O.O. 9.1	Mettre en valeur les richesses culturelles et patrimoniales.	
A 9.1.1	<i>Suivre le processus d'installation de l'espace mémoriel.</i>	
A 9.1.2	<i>Promouvoir le tourisme de Mémoire.</i>	
A 9.1.3	<i>Poursuivre le développement du pôle multisectoriel de Rossignol.</i>	
A 9.1.4	<i>Rénover l'Eglise de Tintigny.</i>	
A 9.1.5	<i>Réaliser un cadastre du Petit Patrimoine local.</i>	
O.O. 9.2	Optimaliser les atouts touristiques et les promenades balisées	
A 9.2.1	<i>Déployer le réseau de voies lentes et de parcours forestiers.</i>	
A 9.2.3	<i>Développer l'ouverture vers le logement touristique insolite et vers les sentiers thématiques.</i>	
O.O. 9.3	Assurer la pérennité de nos cimetières communaux.	
A 9.3.1	<i>Veiller à l'entretien de la bonne tenue des cimetières.</i>	
A 9.3.2	<i>Veiller à la capacité d'accueil de nos cimetières.</i>	
A 9.3.3	<i>Créer des ossuaires (+parcelle aux étoiles)</i>	
A 9.3.4	<i>Créer des aires de dispersion.</i>	

